

## **Communiqué de presse**

**20/03/2023**

---

### **BIEN VIEILLIR EN HAUT PAYS BIGOUDEN : L'AVIS DES HABITANTS SOLLICITÉ**

#### **Contexte**

En décembre dernier, la communauté de communes informait de sa décision de réorienter le projet de rénovation de l'EHPAD de Parc an Id à Pouldreuzic, pour repenser les modes d'habiter des aînés et préparer la transition démographique, enjeu des politiques publiques.

Cette réorientation du projet s'appuie sur plusieurs facteurs importants, notamment le fait que le projet de réhabilitation datait de 12 ans, qu'il impliquait des travaux lourds en milieu occupé et qu'il ne répondait pas à l'évolution des besoins des personnes âgées. En outre, le projet était incomplet et nécessitait des travaux supplémentaires impliquant une forte hausse des coûts, ce qui ne permettait pas de poursuivre le programme de rénovation tel qu'il était envisagé.

Suite à cette décision et dans l'objectif de redéfinir les besoins du territoire en termes d'offre de services et de structures d'accueil pour les personnes âgées,

**la collectivité a engagé une réflexion sur les enjeux du bien vieillir en Haut Pays Bigouden.**

En premier lieu, elle a souhaité ouvrir le débat avec Luc Broussy, spécialiste de l'adaptation de la société au vieillissement de la population, lors d'une conférence sur le Bien vieillir, le 19 décembre dernier.

**Aujourd'hui, elle lance un diagnostic de territoire sur les besoins en matière d'habitat, afin d'analyser les trajectoires résidentielles des aînés et évaluer la prise en compte du vieillissement dans les politiques d'aménagement et de services à la personne.**

#### **Un premier comité de pilotage pour définir le cadre de la démarche**

Avec l'ambition de réaliser un état des lieux de la filière gérontologique sur le territoire de la communauté de communes, et plus largement du Pays Bigouden, de l'Ouest Cornouaille et de la Cornouaille,

la communauté de communes souhaite identifier les problématiques liées au vieillissement pour répondre par une approche holistique, à la question que se pose beaucoup de nos concitoyens : « Comment, demain bien vieillir ? »

Accompagnée par le cabinet DMAV, un premier comité de pilotage s'est réuni le 08 mars 2023. Composé des élus de la CCHPB, du CIAS et de professionnels, les membres du comité ont validé la proposition méthodologique de la mise en œuvre du diagnostic qui se déroulera sur une période de trois mois, de mars à juin prochain.

Cette étude devra permettre de déterminer le/les type.s de structures d'accueil à développer en Haut Pays Bigouden, compte tenu de l'offre de services existante, de l'évolution des besoins, de l'évolution démographique et des spécificités du territoire.

En clair, il nous faut repenser les modes d'habiter des aînés, renforcer les solidarités et inscrire ces enjeux dans l'ensemble de nos politiques d'aménagement du territoire.

### Une démarche en 4 étapes :

- Une première phase de diagnostic sociodémographique de la population, afin de caractériser le territoire, d'y mesurer les évolutions et tendances et dresser le portrait de la population des personnes âgées ;
- Une étape d'analyse de l'offre d'accueil et de services afin de dresser un panorama exhaustif de l'offre existante en direction des personnes âgées, d'identifier les principales difficultés concernant leur accueil et mettre en perspective l'offre existante et les besoins sociaux ;
- Une enquête en trois temps auprès des élus, habitants, professionnels médicaux/paramédicaux et médico-sociaux ;
- Une phase de co-construction de préconisations sur les modes et structures d'accueil à développer sur le territoire, afin d'améliorer l'offre existante et de répondre aux besoins recensés.

### Lancement d'une enquête auprès des habitants

Dès le 20 mars, la communauté de communes lance une enquête auprès de la population pour justement appréhender les besoins et attentes de chacun en matière d'habitat des personnes âgées.

Diffusé via les sites internet des mairies et de la communauté de communes, des CCAS ou encore des services de France services, d'aides à domicile, le questionnaire sera également proposé en version papier aux personnes âgées via les professionnels en lien direct avec ces derniers.

Ce questionnaire s'adresse à l'ensemble des habitants, sans limite d'âge et propose des questions ciblées selon le profil des répondants.

La collectivité espère obtenir la participation d'un maximum de personnes, quels que soient leurs profils :

- Les personnes âgées ou rencontrant des problèmes liés au vieillissement
- Les personnes dont le conjoint rencontre des problèmes liés au vieillissement
- Les aidants familiaux
- Les personnes vivant en établissement d'accueil pour personnes âgées
- Les personnes qui ne sont pas directement touchées par les problématiques de vieillissement

Ensemble, envisageons le vieillissement comme une source de dynamisme pour la vie locale. Cherchons à impulser les bonnes initiatives autour du bien vieillir et de l'épanouissement de toutes et tous.